

Second concours de l'ENS de Lyon - Session 2014

Rapport sur l'épreuve orale de biologie-biochimie

Coefficients :

5 (en épreuve majeure) ou 4 (en épreuve mineure), pour un total concours de 25

Membres du jury : Laurent Balvay et Magali Naville

L'École Normale Supérieure de Lyon est un établissement d'enseignement supérieur qui "*dispense une formation d'excellence par la recherche à des élèves et des étudiants se destinant aux différents métiers de l'enseignement et de la recherche dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche*" et qui permet "*aussi ... la formation par la recherche des cadres supérieurs de l'administration et des entreprises françaises et européennes*"¹. Ses débouchés sont donc assez divers et devraient attirer les étudiants intéressés par les sciences fondamentales et susceptibles de suivre avec passion une formation de haut niveau au contact de la recherche.

En biologie-biochimie, **ce concours s'adresse** en général à des **étudiants en fin de L2 de faculté de sciences**, ou à des **étudiants en fin de deuxième année de médecine ou de pharmacie**. Des dérogations permettent souvent à des étudiants s'étant réorientés, voire à des étudiants de L3, de passer ce concours. Un parcours adapté aux étudiants médecins et pharmaciens est organisé en concertation avec les facultés de médecine et de pharmacie lyonnaises.

Sur les trois dernières années : 2012, 2013 et 2014, ce concours a permis de recruter huit biologistes dont un médecin qui suit un double parcours sciences-médecine, ce nombre est en dessous de nos espérances et reflète surtout un manque de candidatures dans notre discipline qui est pourtant très ouverte.

L'épreuve orale de biologie-biochimie s'est déroulée dans un esprit d'ouverture, d'émulation et de curiosité, son but est de juger les aptitudes et les motivations des candidats désirant suivre les filières scientifiques proposées au sein de l'ENS de Lyon (L3 et masters).

Elle dure 45 minutes et comporte plusieurs parties très différentes qui ont pour but de juger d'une part l'esprit de synthèse du candidat, d'autre part ses capacités analytiques et sa démarche intellectuelle face à des problèmes biologiques qu'il rencontrerait pour la première fois, et enfin ses connaissances générales, sa rigueur scientifique et sa capacité à convaincre.

Dans tous les cas le **jury a cherché avant tout à mettre en valeur les qualités propres à chaque candidat** en l'aidant et en l'orientant plutôt qu'à souligner ses lacunes.

- La première partie de l'épreuve consistait en un exposé au tableau d'une durée de 15 minutes, sur un sujet que le candidat pouvait choisir parmi deux sujets proposés. Le candidat disposait de 20 minutes de préparation en salle avant de débiter l'exposé devant le jury. Les sujets, portant sur des thèmes classiques ou d'actualité en biologie ou en biochimie, étaient choisis en fonction du programme de premier cycle universitaire joint à chaque dossier de candidature.
- Cet exposé était suivi de 15 minutes de questions portant soit sur l'exposé, soit sur

¹ Extrait de l'article 3 du Décret no 2009-1533 du 10 décembre 2009 portant création de l'École normale supérieure de Lyon

d'autres points très divers et qui permettaient de juger des connaissances générales dans la discipline.

- Enfin, cette année comme les années passées, les 15 dernières minutes étaient réservées à la résolution d'un exercice ou d'un problème, souvent complexe et du type de ceux que pourraient rencontrer un chercheur de la discipline, qui était proposé *ex abrupto* au candidat. Cet exercice s'est toujours effectué sous la forme d'un dialogue informel entre ce dernier et le jury qui le guidait pas à pas. Il permettait d'observer la démarche du candidat face à un problème inconnu, et de juger de son sens expérimental et de son esprit d'analyse.

Il est important de souligner ici que les modalités de l'épreuve **sont adaptées au premier cycle suivi par les étudiants qui se présentent à ce concours**. Il est donc curieux d'assister à une diminution des candidatures de biologistes année après année alors même que dans d'autres disciplines les jeunes universitaires sont plus entreprenants. Nous encourageons donc toutes les candidatures d'étudiants biologistes, médecins ou pharmaciens des premiers cycles universitaires vis-à-vis de ce **concours** qui est **relativement accessible** !

Nous soulignons aussi le fait que depuis 2012 il existe deux centres d'écrit : un à Lyon et un autre à Paris.

*

*

*